



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 31 janvier 2017
Date de publication : 14 février 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie BOUVRET, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.06.02.01

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Mandat à la SPL HELLO
DOLE pour la gestion de
salles municipales

Secrétaire de séance

Nathalie JEANNET

Rapporteur

Jean-Pierre CUINET

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

La Ville de Dole gère actuellement ses salles municipales en régie. Afin de pouvoir coordonner plus efficacement les actions liées à l'organisation d'événements sur le territoire, la Ville de Dole souhaite confier à la SPL HELLO DOLE un mandat pour la gestion de certaines de ses salles municipales.

Ce mandat entre dans le cadre de l'objet social de la SPL qui a été défini par ses actionnaires (Ville de Dole et Communauté d'Agglomération du Grand Dole) et correspond à la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire, et plus précisément aux actions suivantes confiées à la SPL :

- le développement d'une politique de tourisme d'affaires (organisation de colloques, séminaires, congrès...),
- l'accompagnement à l'organisation d'animations ponctuelles, fêtes, manifestations et événements touristiques et culturels sur le territoire,
- la gestion d'équipements culturels et événementiels.

Dans le cadre de ce mandat, la Ville de Dole mettra à disposition de la SPL HELLO DOLE tous les moyens nécessaires à la réalisation de cette mission, et notamment les bâtiments, matériels et mobiliers des salles concernées.

Les salles municipales concernées, les missions confiées à la SPL HELLO DOLE dans le cadre du présent mandat ainsi que leurs modalités d'exécution, sont définies dans la convention de mandat ci-annexée.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 3 février 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention :

- **VALIDE** le mandat ci-annexé entre la SPL HELLO DOLE et la Ville de Dole, concernant la gestion de salles municipales,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer ledit mandat et tout document y afférent.

*Fait à Dole, le 7 février 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL HELLO DOLE
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Jean-Marie SERMIER.
